

Saint Pourçain 'en direct

N°26

Avril 2010

Éditorial



Solidaires pour mieux vivre ensemble

En préambule à cette nouvelle édition du *Saint-Pourçain en Direct* je voudrais revenir sur la solidarité des Saint-Pourçinois. Il est parfois difficile de satisfaire l'ensemble d'une communauté sans que cela ne suscite quelques tiraillements. Mais c'est bien l'intérêt collectif qui prime sur l'esprit individuel.

Prenons l'exemple de cet hiver, où les aléas du temps ont engendré des perturbations pour tous. Nous voudrions qu'avec 20 cm de neige tout se passe comme à l'habitude, mais hélas ce n'est pas possible.

Je voudrais remercier, comme je l'ai vu, ceux et celles qui ont déneigé devant leur habitation et parfois devant celle d'un voisin qui ne pouvait pas le faire. Ce travail, conjugué à celui des services techniques de la commune et de l'Équipement, a permis de passer ces moments difficiles avec le moins de désagréments possible.

C'est un bel élan de solidarité : lorsque chacun y met du sien en respectant l'autre par des gestes simples au quotidien, c'est notre qualité de vie qui s'en trouve améliorée.

Bonne lecture à tous !

Bernard Coulon,
maire de Saint-Pourçain-sur-Sioule



La préservation de l'environnement est au cœur de l'Agenda 21.

Agenda 21 : pour un développement durable

Saint-Pourçain-sur-Sioule est la première commune de l'Allier à vouloir se doter d'un Agenda 21. Objectif : élaborer un plan d'actions sur le développement durable en impliquant un maximum de citoyens.

Le Sommet de la Terre de Rio, en 1992, a consacré un rôle prépondérant aux autorités locales pour aborder les défis environnementaux du XXI^e siècle : changements climatiques, perte de la biodiversité, atteintes à l'environnement et à la santé, etc.

La déclaration de Rio a incité les collectivités à élaborer des "Agendas 21 locaux" en y impliquant fortement

les habitants, l'ensemble des acteurs locaux et les entreprises. Il est écrit, dans cette déclaration : « *La démarche, fondée sur un diagnostic concerté, va permettre de concevoir un projet stratégique, traduit par un plan d'actions périodiquement évalué et renforcé* ».

La municipalité de Saint-Pourçain propose aux habitants de s'engager dans une démarche Agenda 21. Il n'y



actuellement aucun Agenda communal dans l'Allier. La commission municipale de l'environnement, de l'écologie et du développement durable, réunie le 5 novembre dernier, a validé cette démarche, qui a ensuite été présentée au conseil municipal.

Parole à la population. Il a été décidé de créer un comité de pilotage qui, outre le maire, comprend tous les membres de la commission ainsi que le directeur général des services. Dans un second temps, il sera mis en place un comité d'experts qui comprendra des représentants d'associations, d'usagers du milieu naturel, des chefs d'entreprise, directeurs d'établissements scolaires...

Au lieu de se lancer dans une multitude d'actions simultanées, la municipalité souhaite qu'un ordre de priorité des chantiers à mener soit donné par la population. Aussi, nous joignons à ce numéro de *Saint-*

Pourçain en direct une liste de thèmes. Cette liste a été mise au point par la commission municipale de l'environnement le 1^{er} mars dernier. Vous voudrez bien, en face de chaque thème, dans la case prévue à cet effet, lui donner un ordre de priorité, de 1 à 10. Nous vous proposons aussi d'indiquer un ou des thèmes qui ne figurent pas dans cette liste et qui, selon vous, devraient y être intégrés.

Cette fiche peut être remise en mairie ou adressée à : Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 11, place Maréchal-Foch, 03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule. Elle peut également être téléchargée sur le site Internet de la ville, dont l'adresse est : www.ville-saint-pourcain-sur-sioule.com.

Nous vous remercions par avance de votre participation à cette enquête dont les résultats seront communiqués par voie de presse et affichés en mairie.

Les règles d'urbanisme

Pour beaucoup d'entre nous, le printemps est propice à la réalisation de travaux d'aménagement de sa résidence ou à la mise en œuvre de chantiers. Avec souvent une question clé : dans quel cas faut-il demander un permis de construire, un permis d'aménager ou faire une déclaration préalable ?

Construction nouvelle

- L'édification d'une construction nouvelle est par principe soumise à un permis de construire : c'est le cas pour toute construction qui crée plus de 20 m², pour les piscines (de plus de 100 m², et dont la couverture est supérieure à 1,80 m), des éoliennes de plus de 12 m, de certains châssis et serres de production
- Les constructions de petite taille sont soumises à une simple déclaration préalable : ainsi pour les constructions entre 2 et 10 m², ou de moins de 2 m de hauteur, les petites piscines (de 10 à 100 m²)

Travaux sur une construction existante

- Les travaux les plus importants doivent faire l'objet d'un permis de construire (changement de destination).
- D'autres travaux sont soumis à simple déclaration préalable : travaux de ravalement et de modifications de façades et clôtures, pose de panneaux solaires ou photovoltaïques, etc.

À noter : à Saint-Pourçain-sur-Sioule, la consultation de l'architecte des Bâtiments de France est obligatoire dans le périmètre protégé de 500 m autour de l'église et du beffroi.

La police municipale vérifie si l'autorisation nécessaire (en fonction des travaux) a bien été obtenue. Si tel n'est pas le cas, elle demande au propriétaire de régulariser au plus tôt sous peine de verbalisation.

Le service Population-Urbanisme de la mairie est à votre disposition pour répondre à toutes vos demandes d'informations, ou pour vous assister dans la constitution de votre dossier.

☎ **Tél. : 04.70.45.88.52.**

Mairie : quelques numéros utiles...

- Accueil : 04.70.45.35.27
- Fax mairie : 04.70.45.55.27
- Cabinet du maire : 04.70.45.04.78
- État-civil, urbanisme : 04.70.45.88.52
- Centre technique municipal : 04.70.45.33.42
- Centre communal d'actions sociales : 04.70.45.88.65
- Relais assistantes maternelles : 04.70.45.57.98
- Sport, jeunesse, vie locale et associative : 04.70.45.88.45
- Comptabilité : 04.70.45.88.60
- Bibliothèque : 04.70.45.48.72
- Police municipale : 04.70.45.86.97

Retrouvez toute l'actualité de la ville et les anciens numéros de *Saint-Pourçain en direct* sur www.ville-saint-pourcain-sur-sioule.com

Le point sur les travaux...

Réalisés (depuis novembre 2009)

- Finition des travaux de voirie de la tranche 2 du lotissement de la Montée : pose de bordures, réalisation d'un enrobé, création de trottoirs sablés, pose des lampadaires, etc.
- Rénovation de l'ancien bâtiment EDF.

En cours

- Réhabilitation et extension du gymnase Notre-Dame-des-Victoires
- Réalisation d'un terrain et d'une plate-forme d'aire de jeux pour la pratique du rugby à l'Île des Loisirs
- Aménagement d'une aire de stationnement sécurisée place du Champ-de-Foire
- Réfection de voirie d'une partie de la rue de la Moutte et de la rue des Templiers
- Restauration des toitures de l'église Sainte Croix : déambulatoire, chapelles absidiales, "Ecce homo"
- Création d'un rond-point sur la RD46 (rue des Paltrats et rue des Champs-Élysées)
- Rénovation de la station d'épuration

Futurs

- Poursuite de projets pédagogiques à l'île des Loisirs (parcours de santé, etc.)
- Réfection d'un court de tennis en béton poreux
- Réfection de menuiseries extérieures à l'école Dolto (2^e tranche)
- Travaux d'homologation des vestiaires de la Moutte
- Aménagement paysager de la place Saint-Nicolas



Journée crêpes multigénération.

Petits et mamies RÉUNIS AU RAM

Pas question de rater le rendez-vous. Un mercredi par mois, une poignée de mamies vient au Relais assistantes maternelles (RAM) Les Lutins passer la matinée avec des bambins et leurs nounous. « Ça nous réveille, rayonne l'une. Ça donne du tonus. C'est bien d'avoir pensé aux anciennes. »

La belle idée est née dans la tête de Sandrine Bégrand, animatrice du RAM : « Cela se fait dans d'autres structures, et ça marche. Cela permet à des personnes âgées qui sont seules de passer un moment de bien-être. On prépare un thème à chaque fois : la galette des rois, l'éveil musical, la peinture, etc. » Proposée au centre communal d'action sociale (CCAS), qui accompagne de nombreuses personnes âgées sur la commune, l'initiative a immédiatement été acceptée ; elle a été mise en place à la rentrée 2009.

Une complicité naturelle s'est installée.



en bref

Le grand manège DU DÉNEIGEMENT

Du 15 novembre au 31 mars, les "dénéigeurs" des services techniques municipaux sont sur le qui-vive. Chaque semaine, des équipes de six hommes sont d'astreinte, prêtes à intervenir dès 4h30 selon des circuits prédéterminés. Deux saleuses – dont l'une équipée d'une lame – se chargent des principales rues saint-pour-

cinoises (les côtes en particulier), tandis qu'un tracteur des espaces verts est lui aussi transformé en engin de déneigement pour les rues plus étroites. Objectif : déneiger les plus grands axes avant 7-8 heures pour permettre l'accès au travail. Enfin, deux agents sont chargés de saler à la main les ponts et les places. Rappelons que le déneigement des trottoirs incombe aux riverains.

Avant la saison, 150 tonnes de sel avaient été rentrées au centre technique. Mi-janvier, après six jours de neige, 100 tonnes avaient été répandues. Les services techniques ont commandé de la pouzzolane (roche volcanique), bien moins chère que le sel, pour tester une association avec celui-ci.



Chaque circuit dure six heures environ.

DES FAUCONS pour déloger les pigeons

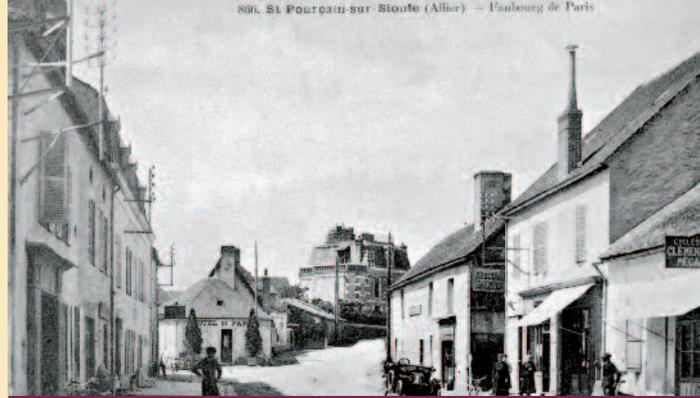
Sirius passe de lampadaire en toit, tournoie, revient. Dans la cour des Bénédictins, la buse de Harris a fait le vide. Pas de pigeon à l'horizon. Son maître, Julien Juban, n'est pas surpris : « Une fois que les pigeons ont eu peur, ils restent effrayés longtemps. » Avec son collègue Sébastien Lartique, le jeune fauconnier vient de Saint-Christophe-en-Brionnais (Saône-et-Loire) effaroucher les pigeons saint-pourcinois, à la demande de la municipalité : « C'est une technique plus douce et plus naturelle que l'empoisonnement. Nous sommes de plus en plus sollicités. » C'est la seconde année que le fauconnier intervient à Saint-Pourçain : « La population de pigeons est déjà plus basse qu'en 2009. » Mais avec dix à onze couvées par an, les nouvelles générations de pigeons ont besoin elles aussi de piqures de rappel...

Limitée aux endroits les plus hauts du centre-ville (mairie, théâtre, église), l'action des fauconniers dure quinze jours, étalés sur huit semaines : traitement de choc sur six jours la première semaine, puis trois jours pour la deuxième, et un jour par semaine pendant six semaines.



Sébastien Lartique et Sirius.

Il y a un siècle au conseil



Le faubourg de Paris, ancien faubourg Maison-Dieu.

Quelles étaient les préoccupations des Saint-Pourcinois et de leurs élus en 1910 ?

Petite promenade dans les délibérations du conseil municipal. Suite et fin au numéro d'automne.

15 février 1910

Subvention Société des courses et concours hippiques

Par lettre du 20 mai 1909, M. le Président de la Société des Courses de Saint-Pourçain, agissant au nom de cette société, sollicite le maintien pour une nouvelle période de 5 ans, de la subvention de 700 francs (2.523€*) qui lui fut accordée par délibération du 9 juin 1904. Le conseil après discussion, adopte la proposition tendant à la prorogation pendant les années 1910-1911-1912-1913-1914, de la subvention de 700F, qui sera ainsi répartie : concours hippique 200F (721€), courses 500F (1.802€).

2 mai 1910

Travail manuel à l'école de garçons

M. le Maire communique à l'assemblée une lettre en date du 21 février dernier par laquelle M. le sous-préfet de Gannat lui fait connaître qu'il résulte d'un rapport de l'administration académique que le travail manuel n'est pas organisé suivant les indications de l'arrêté du 26 juillet 1909 à l'école primaire supérieure de Saint Pourçain.

Pour donner un caractère nettement pratique à cet enseignement, il conviendrait de créer 6 heures supplémentaires de travail manuel, afin de porter de 6 heures à 12 heures (nombre réglementaire) le nombre des heures consacrées à cet enseignement. Cette augmentation des heures de service des maîtres-ouvriers entraînerait une dépense nouvelle annuelle de 500F (1802€), qui devrait incomber à la Commune, dans le cas où l'État consentirait à la création dont il s'agit.

Appelé à se prononcer sur cette question : Le conseil est tout disposé à s'associer à l'État pour donner à l'enseignement des travaux manuels dans l'école Marcellin-Berthelot le caractère qui lui

convient, mais les finances communales ne permettant pas la prise en charge de la totalité de la dépense, demande qu'il lui vienne en aide dans la plus large mesure possible, s'engageant le cas échéant à parfaire la différence.

Nouvelle dénomination de certaines rues

Par délibération du 16 avril 1893, le conseil municipal, adoptant les conclusions du rapport de la commission spéciale chargée de procéder à l'examen d'une nouvelle dénomination de certaines rues de la ville, s'en remet à la municipalité pour l'exécution de sa décision, mais rien n'a été fait.

Cette question a de nouveau été agitée et notre Commission des Objets divers, chargée de l'examiner, s'inspirant des idées de progrès et pensant qu'il importait de perpétuer dans notre cité républicaine le souvenir de faits marquants dans notre histoire contemporaine et d'hommes célèbres qui, par leur génie et leur talent, ont honoré et défendu notre patrie, vous propose, Messieurs, les modifications suivantes :

* Source INSEE : 1 franc de 1910 vaut 3,60543 euros de 2008.

Le faubourg Saint-Nicolas sera dénommé Faubourg national
La place du Carvert : place Carnot
La rue Maison-Dieu : rue Belfort
La place Maison-Dieu : place Strasbourg
La rue du Paradis : rue Cadoret
Le faubourg Maison-Dieu : faubourg de Paris
Le boulevard du Cours : boulevard Ledru-Rollin
La rue Gravière : rue Paul-Bert
La rue des Champs : rue Parmentier
La rue de l'Eau : rue Marceau
La rue du Pont de la Croix-Jean-Éraud au Moulin de la ville, sera dénommée : rue Marcellin-Berthelot
Le conseil adopte les conclusions de ce rapport. Décide, en plus, de donner à la rue des Boucheries le nom de rue Victor-Hugo.

Créances irrécouvrables

Avis favorable est donné à l'admission en non-valeur comme irrécouvrable de la somme de 18F (65€) pour fourniture d'un cercueil proposée par la commission administrative de l'hôpital sur le budget 1909.

Saison culturelle

Vendredi 9 avril, 20h30 :

comédie musicale
avec les écoliers
et collégiens de
Notre-Dame-des-Victoires.

Samedi 17 avril, 21 heures :

Le Macaqueries de Marie-Chantal.
One-woman-show.

Samedi 22 mai, 21 heures :

Le Coupable est dans la salle.
Pièce d'Yvon Taburet
interprétée par le théâtre
de Varennes-sur-Allier.

Samedi 29 mai, 20h30 :

représentation théâtrale
organisée par le Rotary.

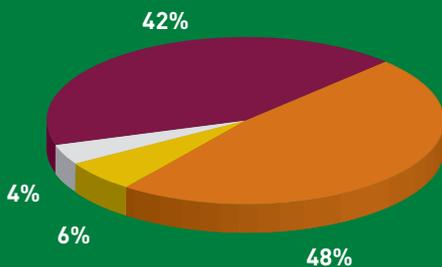
Toutes ces manifestations ont lieu au cinéma-théâtre.

Renseignements et réservations : office de tourisme
en Pays Saint-Pourcinois (04.70.45.32.73).



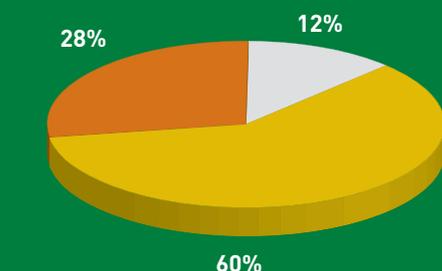
budget

Charges de fonctionnement



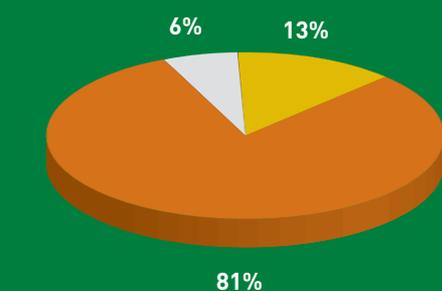
- Charges de personnel
- Subventions et participations
- Intérêts de la dette
- Autres charges

Produits de fonctionnement



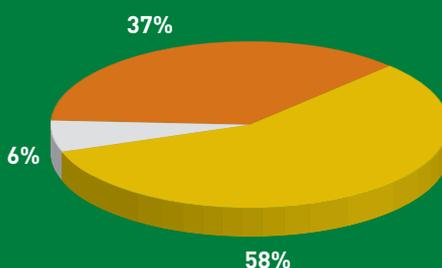
- Ressources fiscales
- Dotations et transferts
- Produits de l'exploitation et autres recettes

Dépenses d'investissement



- Remboursement de la dette
- Dépenses d'équipement
- Reports

Recettes d'investissement



- Auto-financement
- Emprunts et autres recettes
- Subventions

vie municipale

Conservateur et entreprenant

Le budget 2010 de la commune, voté le 26 février dernier, se veut à la fois conservateur et entreprenant, sans augmentation – et ce pour la 18^e année ! - de la part communale de fiscalité directe.

Le volet Investissement, qui représente plus de 4 M€, va privilégier le patrimoine existant (restauration de l'église, entretien des voiries), tout en poursuivant les travaux engagés les deux années passées (aménagement des Cordeliers, restructuration du gymnase et du parking du champ de foire). Et si aucun projet nouveau n'est mis en chantier en 2010, l'année sera néanmoins consacrée à la réflexion préparatoire au grand projet de réhabilitation de l'espace Louis-Dumas (marché couvert).

Le budget Fonctionnement, qui s'équilibre à plus de 5 M€, est axé sur la réorganisation des structures, visant à optimiser nos moyens afin d'offrir un service de qualité à la population saint-pourcinoise.

En ce qui concerne le budget annexe du lotissement de la Montée, après une année 2009 difficile, le début de l'année 2010 manifeste un réel signe de reprise, avec la signature de nouvelles ventes de terrains.

Quant au budget assainissement, dans la continuité de 2009, il prévoit l'étude technique de la mise aux normes de la station d'épuration, dont les travaux devraient débuter fin 2010 ou début 2011.

Le Maire et son équipe

Budget : nos propositions

Dans le cadre de la rénovation de certains bâtiments, pourquoi ne pas avoir pris en compte dans les appels d'offres plus de critères environnementaux, qui certes dans un premier temps peuvent apparaître plus coûteux mais qui sur le long terme génèrent des économies de fonctionnement ?

Les moyens financiers des communes ne sont certes pas extensibles, mais on ne doit pas arrêter pour autant tous les investissements. À délaissier l'entretien régulier de la voirie (surtout en périphérie du centre-ville, par exemple rue de la Commanderie ou au lieu-dit La Villefranche), on obtiendra tout le contraire. Pour nous, 380.000€ (proposition faite en commission des finances) sont insuffisants pour assurer un entretien satisfaisant, d'autant plus que cette somme doit servir pour les bâtiments et la voirie.

L'aménagement des Cordeliers est un atout pour les Saint-Pourcinois et donne un attrait touristique. Mais son aménagement ne doit pas donner lieu à des dépenses inconsidérées sur un terrain plutôt difficile géologiquement parlant. À l'heure du développement durable et de l'écologie, ce lieu ne doit pas perdre son caractère sauvage. Pourquoi ne pas utiliser les bâtiments existants ?

Communauté de communes et commune : pourquoi certaines décisions communautaires sont-elles présentées comme des actions de la commune ? Pour les non initiés et même pour les initiés, le montage de certaines opérations paraît bien complexe. Qui fait quoi ? Qui paye quoi ?

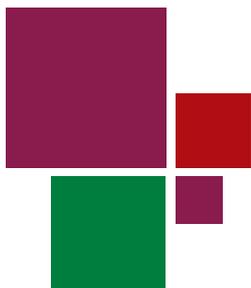
Le groupe "Saint-Pourçain pour changer"

Nouveaux horaires d'ouverture

Hôtel de ville. Lundi : fermé au public. Du mardi au vendredi : de 8h30 à 12 heures et de 14h30 à 17h30. Samedi : de 8h30 à 12 heures. Les passeports biométriques ne sont délivrés que les mercredis et les vendredis de 14h30 à 17 heures, sur rendez-vous.

Centre technique municipal. Lundi : de 13h30 à 17h30. Du mardi au jeudi : de 8 à 12 heures et de 13h30 à 17h30. Vendredi : de 8 à 12 heures et de 13h30 à 16h30.

portrait



Passionné de théâtre et d'informatique, bénévole depuis la sortie de l'adolescence, Maxime Dumont incarne la relève dont rêvent les associations. Il a mis ses talents de créateur de sites Internet au service du théâtre municipal et de l'Université indépendante, dans laquelle il s'investit sans compter.

Maxime Dumont le cœur et la passion

« **M**axime, il faut que tu mettes à jour notre site Internet pour la prochaine journée portes ouvertes. » « Maxime, il faut contacter tel ou tel adhérent pour lui rappeler le rendez-vous de samedi. » « Maxime, tu vas bien nous aider à aller chercher des panneaux. » « Maxime... »

Il est à toutes les sauces, ce Maxime, Maxou pour les intimes. Toujours avec le sourire. Toujours avec une pointe d'humour et beaucoup de bonne humeur qui font tant défaut par les temps qui courent. Maxime Dumont, c'est lui dont il s'agit, est né le 13 novembre 1988. À 18 ou 19 ans, il donnait déjà des coups de main aux associations qu'il côtoyait. Domicilié à Contigny, il est « bien de l'Allier », sa mère étant originaire de Vichy, et son père de Nades.

« Profiter de mes passions. »

« Je reconnais avoir toujours été studieux », confie-t-il. « J'ai décroché le bac S avec mention à Blaise » – entendez par là Blaise-de-Vigenère. « Avec l'option Sciences et Vie de la Terre et le latin », précise-t-il. Maxime a tenté médecine, avec enthousiasme mais sans le succès escompté, puis une licence de lettres modernes qu'il a trouvée peu stimulante. « Je verrai dans quelque temps si je reprends mes études, mais pour l'instant je veux profiter de mes passions. »

Il a deux passions, le théâtre et l'informatique. « À l'âge de 16 ans, j'ai monté ma troupe de théâtre, Les Z'incorruptibles. Nous avons écrit, mis en scène et joué des pièces au théâtre de Saint-Pourçain. » Le théâtre encore avec une aide à l'organisation de spectacles à l'Astrolab, la maison des handicapés de Chantelle, des spectacles montés par le centre social d'Ébreuil.

Et puis l'informatique le passionne depuis longtemps. Il en fait actuellement son métier, puisqu'il occupe un poste d'assistant d'éducation à l'école Michelet-Berthelot. « Je sensibilise les élèves à l'informatique et m'occupe de la maintenance des ordinateurs à l'école. » Maxou a plus d'une corde à son arc, et le développement de sites Internet lui donne « la grande satisfaction de créer quelque chose ». Deux structures doivent à Maxime la création de leur site : le théâtre de Saint-Pourçain et l'Université indépendante. Il s'est d'ailleurs très vite investi dans le fonctionnement de l'université, et tout naturellement l'assemblée générale vient de le charger de la communication au sein de l'association.

Du temps à donner. Maxime est un créateur d'idées. Il a conçu, de belle manière, l'affiche des Chansonniers qui ont fait salle comble au théâtre le 8 février dernier. Il s'est investi dans l'organisation du Festival Photosyn-

thèse, en 2009, et là aussi sa jovialité communicative a été unanimement reconnue.

Il se dit « ouvert d'esprit, sérieux, à l'écoute des autres ». À l'inverse, il se trouve « un poil trop exigeant » (mais qui pourrait le lui reprocher ?), « un peu trop perfectionniste », insiste-t-il. Perfectionniste mais pas compliqué dans l'esprit. Surtout pas ! Il ne se retrouve pas complètement dans le monde des adultes. « Les gens se posent trop de questions, sont procéduriers, s'occupent des voisins. Ils feraient mieux de donner de leur temps aux autres au lieu d'en perdre autant ! » lance-t-il. Car, et ce n'est pas sa moindre qualité, Maxime fait ce qu'il dit, et il dit ce qu'il pense.

« N'en jetez plus ! » pensera sans doute Maxime en lisant cet article. Et pourtant, nombreux sont les Saint-Pourçinois à le donner en exemple et à compter sur lui. « Allez, on a encore un peu de boulot, tu viens nous donner un coup de main ? » ●



« Les gens feraient mieux de donner de leur temps aux autres au lieu d'en perdre autant. »